

Article 1 : « Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre. »

Paragraphe 7 : La chute

CEC 396-409

### 3. Le péché originel

Après avoir traité du péché des anges, le *Catéchisme de l'Église catholique* revient à l'histoire des origines de l'homme. On reprend ce qui avait été établi dans les numéros 374 à 379 sur l'homme dans le paradis : Dieu a placé sa créature dans son amitié. Or, celle-ci ne peut être imposée : l'homme doit l'accepter librement. Vu que l'homme a tout reçu de Dieu, cette amitié prend la forme d'une reconnaissante soumission. L'interdiction divine de ne pas manger du fruit de l'arbre du bien et du mal a une profonde signification : l'homme mourra s'il se rebelle contre Dieu, s'il veut devenir comme lui en voulant connaître ce que Dieu seul peut connaître<sup>1</sup>. L'ordre divin n'est donc pas arbitraire : il montre que l'homme ne peut vivre vraiment que dans la dépendance à son Créateur.

L'homme a désobéi à Dieu parce qu'il a cessé d'avoir confiance en lui. Sous l'instigation du serpent, il a voulu être comme Dieu, c'est-à-dire vivre sans aucune référence à celui qui l'a créé. Le premier péché, en plus d'être la source de tous les autres, en est, en quelque sorte, l'exemplaire : l'homme veut s'affirmer contre Dieu, c'est pourquoi il lui désobéit, en oubliant le fait qu'il ne peut vivre qu'en s'abandonnant avec confiance à ce Dieu qui l'aime. Comme l'expose de manière expressive saint Maxime le confesseur, il a voulu être Dieu sans Dieu et non selon Dieu. Il a voulu le devenir par ses propres forces et non en accueillant le don du Seigneur.

Le livre de la Genèse montre les conséquences du péché sur l'homme. Le numéro 399 rappelle l'essentiel : la perte de l'amitié avec Dieu et de sa grâce, qui constituait le noyau fondamental de la condition de l'homme dans le paradis terrestre. Les autres indications de ce numéro se réfèrent à la détérioration de la relation avec Dieu : l'homme et la femme ont peur de lui, se sont faits une fausse image de leur Créateur. La sainteté et la justice consistent dans l'amitié avec Dieu ; la perte de cette condition consiste dans la destruction de cette harmonieuse relation.

Comme nous l'avons observé en parlant de l'état originel, de la sainteté et de la grâce provenaient tous les autres dons dont l'homme jouissait : nous ne pouvons donc pas nous étonner du fait que la perte de cette harmonie avec le Seigneur a entraîné la chute de tout le reste, comme l'indique le numéro 400. En premier lieu, l'harmonie de l'homme avec lui-même, la maîtrise de soi, le contrôle des passions. L'harmonie avec le prochain est aussi rompue, déjà dans la vie conjugale<sup>2</sup>, et de là, dans toutes les autres manifestations, comme le reste des chapitres 4 à 11 de la Genèse le montrera. Enfin, l'harmonie avec la Création et avec la nature est brisée. La mort apparaît comme une conséquence du péché : *Tu es poussière et tu retournera en poussière*<sup>3</sup> ; *par un seul homme, le péché est entré dans le monde et, avec le péché, la mort*<sup>4</sup>. Cette mort est, dans le langage biblique, à la fois la mort spirituelle due à la rupture avec Dieu et la mort physique.

Le péché engendre le péché et les premiers chapitres de la Genèse le soulignent à l'envi. Les conséquences de la faute de nos premiers parents se voient dans les nouveaux péchés commis à la suite : Caïn tue son frère Abel par pure jalousie ; la masse du péché des hommes devient telle que Dieu se repent d'avoir créé le genre humain<sup>5</sup> ; il punit l'iniquité par le déluge, dont se sauve seulement Noë et sa famille parce que celui-ci était juste ; mais, avec ce châtement divin, l'histoire du péché n'est malheureusement pas achevée dans le monde ! Le péché

---

<sup>1</sup> Cf. Gn 3, 5 ; 22.

<sup>2</sup> Cf. Gn 3, 11-13. 16.

<sup>3</sup> Gn 3, 19.

<sup>4</sup> Rm 5, 12.

<sup>5</sup> Cf. Gn 6, 6.

d'Adam et d'Ève est le commencement d'une histoire et d'une chaîne de péchés qui touche toute l'humanité. La faute de nos premiers parents est le premier de tout péché, en ce sens qu'il a déclenché une force de mal qui touche tous les hommes : nul n'est exempt, nul n'est indemne. C'est ce qu'expose d'ailleurs la citation de la constitution conciliaire *Gaudium et Spes* 37 placée à la fin de la section.

Le numéro 403, se plaçant dans la lignée de saint Paul dans la lettre aux Romains, et des déclarations du concile de Trente<sup>6</sup>, affirme qu'en conséquence du péché d'Adam et d'Ève, l'homme est pécheur avant même de pouvoir poser un acte libre : il naît marqué d'une blessure qui l'incline au mal – à moins qu'elle ne soit corrigée. Les enfants sont donc baptisés *pour la rémission des péchés*, comme le résume la prière du *Je crois en Dieu*.

Le numéro 404 affronte l'aspect le plus difficile de la doctrine du péché originel : comment le péché de nos premiers parents peut-il être devenu le péché de tous ? La réponse est donnée en plusieurs étapes : en premier lieu, on parle de l'unité de la nature humaine que le *Catéchisme* a préalablement exposée<sup>7</sup>. Unité en Adam, et aussi unité en Jésus-Christ. C'est donc l'unité du genre humain qui fait que nous sommes tous impliqués dans la faute de nos premiers parents comme dans la justice du Christ. Cette première observation, nécessaire, ouvre le passage à une seconde : nous ne pouvons pas trouver une explication rationnelle totalement compréhensible de la manière dont le péché se transmet en nous. Et la troisième étape, à la suite, reprend le donné révélé : Adam et Ève avaient reçu la justice originelle non seulement pour eux mais pour leurs descendants. S'ils avaient obéi au dessein de Dieu, comme ils possédaient la grâce, ils auraient dû la transmettre à leur descendance selon la chair. Avec ce péché qui leur est personnel, ils ont privé leur progéniture de la grâce parce que la nature humaine qu'ils communiquent n'est pas munie de cette même grâce. Nous avons ici affaire à un cas très spécifique de ce qui se produit à d'autres niveaux de moindre importance : vu l'unité du genre humain dans le plan de Dieu, le bien et le mal que chacun de nous commet n'a pas seulement des conséquences pour nous : il regarde d'une manière ou d'une autre notre prochain. Le péché des origines a interrompu cette communication d'amour que Dieu voulait faire aux hommes à travers la médiation d'Adam et d'Ève. Le péché originel est réel en nous, mais ce n'est pas un péché personnel, que nous aurions personnellement commis : nous l'avons contracté. Ce n'est pas un acte mais un état dans lequel nous sommes plongés par notre naissance : nous nous y trouvons indépendamment de notre volonté. Dans nos fautes personnelles, si la grâce de Dieu ne nous aide pas, nous ratifions, nous faisons nôtre la décision de nos premiers parents : nous nous rebellons contre Dieu.

Le péché originel ne nous regarde pas seulement de l'extérieur, comme un mauvais exemple qui pourrait nous contaminer : il nous touche de l'intérieur, car notre nature est blessée. Certaines explications théologiques semblent pourtant aller dans le sens d'une influence purement externe : elles ne paraissent pas suffisantes : le concile de Trente, comme le rappelle le numéro 405, affirme que ce péché est en chacun de nous comme quelque chose de propre. En même temps, le texte insiste sur le fait que le péché originel n'a pas en nous le caractère d'une faute personnelle. Il faut prendre garde à cet énoncé pour ne pas avoir une conception inexacte du péché originel : sans quoi, on pourrait penser : *vu qu'il n'est pas possible que le péché d'un autre soit le mien, l'enseignement de l'Église sur le péché originel n'a pas de sens*. La privation de la sainteté et de la justice originelle a frappé la nature, l'a blessée, mais elle ne l'a pas totalement corrompue. La concupiscence demeure dans le baptisé comme une force qui incline au péché (un *foyer de péché*, déclare le concile de Trente<sup>8</sup>) mais elle n'est pas péché au sens strict chez les baptisés. Ceux-ci sont entièrement purifiés du péché : *Dieu ne déteste rien en eux*. Mais il reste une tendance, une inclination qu'ils doivent combattre dans leur cœur et qui leur est laissée pour le combat spirituel. Tous les effets et toutes les

---

<sup>6</sup> Cf. DS 1514.

<sup>7</sup> Cf. CEC 360-361.

<sup>8</sup> Cf. DS 1515.

conséquences du péché ne sont pas supprimés pour autant ! En faisant confiance à Dieu et à sa grâce, le chrétien peut sortir vainqueur de la lutte.

Le numéro 406 fournit des informations historiques brèves mais éclairantes. Pour comprendre le développement de la doctrine catholique sur la grâce et sur le péché originel, deux étapes sont importantes : celle de la crise pélagienne, sous saint Augustin, au début du cinquième siècle, et celle de la réforme protestante au seizième siècle. Les pélagiens, partisans du moine Pélage, avaient une vision extrêmement optimiste de la nature humaine et de sa force : ils réduisaient l'influence d'Adam à celle d'un mauvais exemple et le Christ à celui du bon exemple ; donc l'homme n'a pas vraiment besoin de la grâce pour accomplir le bien, il peut y parvenir par ses propres forces. Au contraire, Luther et les protestants soutenaient une vision pessimiste de la nature humaine, totalement corrompue par le mal et incapable du bien. L'Église catholique défend une position équilibrée, qui montre que la nature humaine reste capable d'un certain bien d'ordre naturel ; toutefois, le péché l'a blessée et elle ne peut se redresser sur le plan surnaturel que par un nouveau don de Dieu, la grâce qui justifie. L'homme ne peut pas se sauver par ses propres forces : sans le Christ, il ne peut rien faire<sup>9</sup> dans ce domaine. Il faut qu'il reçoive la grâce du baptême qui purifie et délivre de l'emprise du mal. Mais, étant un être libre, il doit – et peut – donner son consentement à cette action de Dieu : rien ne peut se faire sans sa collaboration.

Le numéro 407 revient au combat spirituel et à un sain réalisme : l'homme ne peut lutter contre le mal seul, sans aide de Dieu. Le péché originel nous aide donc à mieux comprendre l'homme, le monde et la lutte pour le bien. Sans cette doctrine, bien des points de notre condition humaine demeurent obscurs : pourquoi le mal ? Le *Catéchisme* ne sépare jamais cette question de celle du Christ et de la rédemption.

Les autres péchés, que nous commettons personnellement, renforcent le pouvoir du mal, déjà à l'œuvre avec le péché originel. Ils contribuent à créer des *structures de péché*<sup>10</sup> qui conditionnent la liberté humaine. À la solidarité dans le bien qu'est la communion des saints répond une solidarité dans le mal qu'il faut combattre. Tel est le thème central de la célèbre œuvre de Tolkien, *Le seigneur des anneaux*, qui traite, de manière onirique, de ce grand combat biblique.

---

<sup>9</sup> Cf. Jn 15, 5.

<sup>10</sup> Cf. JEAN PAUL II, *Exhortation apostolique « Reconciliatio et Paenitentia »*, n. 22 ; *Encyclique « Sollicitudo rei socialis »*, n. 36.